

073-200068997-20241107-2024_11_07_D11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024 Publication : 12/11/2024

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allandar, Beauforr, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennar, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lière, Grégoau, Hautelace Les Saixies
La Bâthie, La Giettar, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Natre-Dame-de-Bellecambe, Natre-Dame-de-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hièlène-sur-Lière
Saint-Nicajas-la-Chapelie, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Danoh

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le Jeudi 7 novembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente de Grignon, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

47 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°09)

48 délégués présents dont 1 suppléant (de la délibération n°10 à la n°14)

49 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°15)

Nombre de membres représentés : 13

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER (à partir de la délibération n°10)
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Alain	ZOCCOLO	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET (à partir de la délibération n°09)	
UGINE	Sophie	BIBAL	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
ÚGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la n°08 puis de la délibération n°15 à la n°70)	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET	

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
MARTHOD	Virginie	VERNAZ	8

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Fatiha BRIKOUI AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Christian EXCOFFON	COHENNOZ	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Evelyne MARECHAL	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Edouard MEUNIER	QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Albanduz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-bère, Grésy-sur-bère, Grignon, Mauteluce Les Solsies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notze-Dame-de-Beilecombe, Natre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Bagnaix, Sainte-riélène-sur-isère Saint-Hicalus-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vitai, Thénésol, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villand-sur-Daron

Objet : Développement économique - Zone d'Activités de Gilly-sur-Isère - ZAC de Terre Neuve - Présentation du Compte-Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC)

Rapporteur: Christian RAUCAZ

Une Convention Publique d'Aménagement de 10 ans a été signée le 10 mars 2004 avec la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) pour l'aménagement de la ZAC de Terre Neuve, créée le 26 février 2004.

L'avenant n° 1 (délibération du 28 novembre 2013), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2019.

L'avenant n° 2 (délibération du 14 décembre 2017), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2022.

L'avenant n° 3 (délibération du 15 décembre 2022), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2024.

Conformément à la législation en vigueur, le compte-rendu annuel du concessionnaire, joint en annexe, est présenté en séance. Il récapitule les actions menées sur l'opération, les prévisions sur les exercices à venir et le bilan financier.

La superficie de la ZAC est de 87 000 m². 66 731 m² sont cessibles, 66 731 m² sont vendus. Il ne reste plus de terrain à vendre dans la ZAC, seulement l'actif du terrain du Poyet à Frontenex.

Il convient d'établir un avenant de prolongation à la concession d'une durée de 2 ans, afin d'achever la commercialisation du Poyet et d'entreprendre les derniers travaux de finition de la ZAC.

Le bilan financier valeur septembre 2024 est établi à 3 459 K€ HT en dépenses et 3 720 K€ HT en recettes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le compte-rendu annuel ainsi que le bilan financier actualisé valeur septembre 2024, à hauteur de 3 459 K€ HT en dépenses et 3 720 K€ HT en recettes;
- approuve la prolongation de deux ans de la concession d'aménagement afin d'achever la commercialisation du Poyet et d'entreprendre les derniers travaux de finition de la ZAC, soit un terme au 31 décembre 2026;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant de prolongation ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD